Pouvoirs Locaux

LA REVUE DE
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

80, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 40 82 72 90

Fondateurs
Paul Graziani
Jean-Marc Ohnet

DIRECTION

Direction de la rédaction
Laurence Lemouzy
laurence.lemouzy@gouvernancepublique.fr

Conseiller scientifique
Romain Pasquier

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Hervé Poulet

Mise en pages : Qui s'y frotte s'y pix
contact@quisyfrottesypix.com
Fabrication : Dupliprint, Domont

ISSN 0998-8289
ISBN 978-2-492997-11-2
Dépôt légal : juillet 2026
Commission paritaire : n° : 0926 G 888-49

Les articles publiés dans la revue *Pouvoirs Locaux* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, al. 1-a-40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. La loi du 11 mars 1947 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 5 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part, et d'autre part, que les analystes et les citations.

© IGTD – juillet 2026

INSTITUT DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE & DE LA DÉCENTRALISATION

Pouvoirs Locaux est la revue trimestrielle de l'*Institut de la Gouvernance territoriale de la Décentralisation*. Centre indépendant, pluraliste et interdisciplinaire d'études, de recherches et de propositions. L'Institut s'appuie sur un réseau d'adhérents (collectivités et entreprises) et est organisé en quatre départements d'activités.
Études & Prospective (groupes d'experts).
Édition *Pouvoirs Locaux*, Les Cahiers de l'Institut.
Débats & Manifestations «Club des Enjeux Locaux», «Rencontres», colloques. **Formation** Stages et séminaires.

contact@gouvernancepublique.fr
www.revuepouvoirslocaux.fr

Construire plutôt qu'attendre

« Construis quelque chose que tu as envie de voir exister. N'attends pas que d'autres le fassent. » Frédéric Mazzella, en clôturant l'entretien qu'il nous a accordé, parlait de son propre parcours : un ancrage vendéen toujours présent, une vie professionnelle et personnelle jamais séparée, une réussite construite sans attendre l'autorisation de personne. Ce qu'il nous dit Frédéric Mazzella l'a vécu littéralement — il n'a pas attendu d'avoir le bon profil, ou que quelqu'un d'autre invente BlaBlaCar. Et sa formule peut servir d'exergue à ce numéro tout entier, car elle dit, mieux qu'aucune autre, ce qui circule entre les articles.

À chaque échelle, en effet, la même question revient : qui a la capacité d'agir, et qui se contente d'attendre que d'autres décident pour lui ? La subsidiarité en offre l'exemple le plus emblématique. Inscrite dans la Constitution depuis 2003, célébrée dans tous les colloques, elle n'a presque jamais été vécue : la France a proclamé un principe pour s'épargner, dans les faits, de le construire vraiment. L'obstacle, in fine, n'est ni juridique ni financier : il est culturel. Jean-Pierre Balligand pose, lui, la concorde non comme un état acquis mais comme un travail permanent, une pratique qu'il faut sans cesse remettre à l'ouvrage plutôt qu'une harmonie que l'on décréterait une fois pour toutes.

Cette tension entre proclamation et construction traverse aussi nos pages internationales. Les États africains que décrit Xavier Poulet-Goffard ne réclament pas l'assistance : ils réclament la liberté de choisir leurs partenaires et de construire eux-mêmes leur trajectoire, plutôt que d'être l'objet des stratégies d'autrui. Le financement de l'intérêt général par la philanthropie pose la question en miroir : quand la puissance publique n'a plus les moyens de bâtir seule, qui prend le relais, et à quelles conditions démocratiques ?

La contribution sur la dislocation du réel pousse la même logique jusqu'à son terme philosophique. Le monde commun ne se restaure pas en pleurant les grands récits perdus ; il se reconstruit, par petites touches, dans les tiers-lieux, les centres de santé de proximité, les gestes ordinaires de présence. « Le réel n'est pas à sauver, il est à négocier », pour citer Isabelle Stengers. Quant à la science, elle éclaire la décision publique mais ne peut s'y substituer : gouverner reste un acte qu'aucune expertise ne saurait construire à notre place.

Ainsi va ce numéro : ni résigné, ni naïvement optimiste, mais habité d'une exigence simple — à chacun, à son échelle, de construire ce qu'il a envie de voir exister.

Laurence Lemouzy

Le Comité et le Conseil de rédaction de *Pouvoirs Locaux*

Comité de rédaction

Jean-Pierre Balligand, *député honoraire, ancien président de l'Institut de la Gouvernance territoriale* – **Laurence Lemouzy**, *IGTD, directrice des études de l'ISMaPP* – **Romain Pasquier**, *CNRS-CRAPE, IEP de Rennes* – **Hervé Poulet**, *directeur IGTD et de la revue Pouvoirs Locaux*, **Xavier Poulet-Goffard**, *directeur général délégué international groupe ORCOM, commissaire aux comptes.*

Conseil de rédaction

Daniel Béhar, *Institut d'urbanisme de Paris, Université de Paris XII Val-de-Marne* – **Florence Crouzatier-Durand**, *Université Côte d'Azur* – **Bruno Depresle**, *administrateur général* – **Christophe Doubovetzky**, *Université Toulouse 1 Capitole* – **Marc Dumont**, *Université de Lille* – **Patrice Duran**, *ENS Cachan* – **Thomas Frinault**, *Université de Rennes* – **Nicolas Gaubert**, *Université Paris XII, France Stratégie* – **Cynthia Ghorra-Gobin**, *CNRS, Université de Paris IV, Sorbonne, Iep Paris* – **Jean-Bernard Gilles**, *Région Nouvelle-Aquitaine* – **Patrick Le Lidec**, *Centre d'Études Européennes, Sciences Po* – **Hélène-Sophie Mesnage**, *Union nationale des centres communaux d'action sociale* – **Pierre-Emmanuel Portheret**, *sous-préfet.*